

## EDITO

### Enquête « Notariat et numérique » : vers un grand débat notarial ?

Manuella Bourassin, Corine Dauchez, Marc Pichard, enseignants-chercheurs à l'Université Paris Nanterre

Le premier temps de la recherche pluridisciplinaire « Notariat et numérique », menée par l'Université Paris Nanterre et soutenue par le GIP *Mission de recherche Droit et justice* (voir dans ce numéro SNH 12/19 inf. 14), a été consacré à la mise en place d'une enquête électronique destinée à donner la parole aux différents acteurs du notariat, notaires comme collaborateurs. Il est primordial d'appréhender la diversité de leurs pratiques numériques et de recueillir leurs avis quant aux atouts, mais aussi aux risques de la révolution digitale. Dès la conception du projet, la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine a adhéré à cette démarche empirique et trois notaires du département se sont joints à l'équipe d'universitaires pour élaborer deux questionnaires : le premier adressé à tous les acteurs du notariat ; le second destiné aux seuls notaires associés ou individuels afin d'identifier la politique digitale des offices.

Concernant le questionnaire « Acteurs » diffusé à la fin de l'année 2018, le taux de réponses fut très élevé grâce à une mobilisation de tout le notariat du 92 et d'une collaboration fructueuse avec l'Université. Les réponses recueillies constituent une base de données fort riche pour établir un audit des pratiques et des perceptions et produire des analyses relevant de la sociologie des professions, d'autant que les « réponses libres » ont été nombreuses et parfois très détaillées sur des sujets variés : les motifs de satisfaction et d'insatisfaction à l'égard du logiciel métier ; les raisons de l'impression quasi systématique des états hypothécaires ; les avantages et inconvénients de la visioconférence ; la collaboration des clients par voie numérique ; les AAE totalement à distance ; l'utilité de la blockchain dans le notariat.

En définitive, l'enquête « Notariat et numérique » et son lot de « réponses libres », c'est un peu le grand débat notarial ! Evidemment, il serait opportun, pour pouvoir monter en généralité, d'étendre l'enquête à tout le territoire national. Mais il importe aussi, pour enrichir les données, d'identifier, au-delà des pratiques et perceptions individuelles, les politiques des offices des Hauts-de-Seine, à travers le questionnaire « Offices » qui sera diffusé en avril. Qui va *piano* va *sano* !